

Image not found or type unknown



Sur quoi peut déboucher le droit d'alerte du ce

Par **upaj**, le **03/07/2011** à **10:26**

Bonjour,

Le CE à lancé son droit d'alerte car les situation est jugée préoccupante. Si son rapport confirme cette situation, à part sensibiliser et alerter les membres du Conseil d'Administration, (nous sommes une association national), quelles sont les actions et le mesures que le CE à en son pouvoir si le représentant de l'association ou les membres du conseil d'administration eux même refuse de voir la situation?

Par **Cornil**, le **05/07/2011** à **23:47**

Bonsoir upaj

Malheureusement je ne vois pas ce que le CE peut faire de plus.

Il n'a pas la possibilité de faire liquider l'association, et il m'étonnerait que ce soit son souhait.

Bon courage et bonne chance.